



LE BOIS EN HAUTEUR, C'EST PARTI !

L'appel à projets lancé notamment par ADIVBois (Association pour le Développement d'Immeubles à Vivre en Bois) en 2015 porte aujourd'hui ses fruits. Sur les 24 projets présentés (à ce jour !), 13 ont été retenus. Ouvrant la route à la construction en bois en hauteur. Mais du projet à la concrétisation, la route n'est pas si simple...

A la manœuvre, on trouvait au départ les principaux acteurs de la filière bois construction (réunis dans l'Association pour le Développement d'Immeubles à Vivre en Bois, ADIVBois), les pouvoirs publics (plan "Industries du Bois", dans la Nouvelle France Industrielle) et l'Association des Régions de France (ARF). Les professionnels du bois étaient motivés par la promesse d'aides à la recherche et au développement de "solutions technico-architecturales innovantes et leur mise en œuvre". Les quatre ministères (Agriculture, Industrie, Environnement, Logement), assistés d'une délégation interministérielle instituée pour l'occasion comptaient sur la rivalité entre les nouvelles et grandes régions pour stimuler l'implication des territoires et métropoles d'équilibre. Le

stratagème s'est révélé encore plus fécond qu'attendu.

"Ces 13 projets sont annonciateurs d'une nouvelle urbanité et habilité réinventées par la nature" déclare l'industriel Franck Mathis, enthousiaste président d'ADIVBois et de Mathis SA, leader français de la fabrication de structures lamellées collées. En écho, le vice-président d'ADIVBois, Dominique Weber, lui-même à la tête de Weber Industries et président de l'Union Nationale de l'Industrie Française de l'Ameublement (UNIFA), déclare : "ces 13 projets sont démonstrateurs des potentialités offertes par la construction, l'agencement et l'ameublement en bois". On doit à ces deux alliés de la deuxième transformation industrielle de la filière forêt bois, l'aval de la filière, le concept



TERRITOIRES



Balcons en Forêt , dans le quartier de Bagatelle, au Havre (76)

mis en avant d'immeuble à vivre. Choix stratégique qui est venu remplacer, sans l'effacer, l'argument environnemental exclusivement avancé par l'amont forestier, jusqu'à ce que le duo Mathis Weber ne rencontre Arnaud Montebourg et ne fasse intégrer leur Plan Bois dans La Nouvelle France Industrielle par celui qui était alors ministre du Redressement Productif. Il aura fallu deux années d'acharnement à ces deux industriels et les encouragements de leurs pairs pour que débouche leur objectif initial "construire des immeubles à vivre en bois "démonstrateurs" de 10 niveaux et plus, dont les qualités des structures autant que celles de leurs aménagements/ameublements, réalisés en bois, constitueront, sur chacun des sites concernés, des références européennes". Sur les 24 sites initiaux, 13 sites ont été sélectionnés, dont 7 dans le cadre de la consultation nationale pilotée par le PUCA (2 à Angers, 1 à Grenoble, 2 au Havre, 2 à Saint-Herblain), 6 sites dans une démarche de concours local (1 à Dijon, 1 à Paris RIVP/Porte de Vanves, 1 à Paris Semapa-B1A3/Zac Paris Rive Gauche, 1 à Semapa B1B4/Paris Habitat, 1 à Saint-Etienne, 1 à Toulouse).

Architecture (PUCA) a permis de distinguer des lauréats (les mieux notés pour chaque site) et des Grands Prix (adjugés à l'unanimité du jury). Ce qui fait d'eux des projets dont les qualités les placent "au-dessus du panier". Mais n'en fait pas pour autant des projets assurés de gagner.

Ainsi en est-il du projet "Balcons en Forêt", Grand prix national PUCA, en concurrence sur le même site de Loire Atlantique avec "Capable", autre projet également Grand prix national PUCA. Deux projets a priori exceptionnels, mais affaiblis par l'absence de promoteur, au moment où nous bouclons cette édition. Saint-Herblain, commune banlieue à l'ouest de Nantes, partie prenante de la métropole nantaise, est assurée de disposer d'au moins un projet phare de la nouvelle génération de construction bois. À condition qu'elle trouve à le financer.

Du projet à la concrétisation, la route n'est pas si simple

Quel sera le destin de ces treize projets ? Tous ne verront, sans doute, pas le jour. Lesquels sont assurés de devenir une adresse recherchée ? Pour tenter d'y répondre, il faut prendre en considération la complexité des projets d'une part, et la composition des équipes lauréates, d'autre part. Autrement dit, la faisabilité des solutions proposées et les engagements de la maîtrise d'ouvrage.

On notera que le concours national organisé par le Plan Urbanisme Construction "Capable", à Saint-Herblain (44)

"Casa Jenga", à Paris (14^{ème})

"Balcons en forêt" est un ensemble de 47 logements composés de deux bâtiments de 7 et 9 étages, qu'on peut encore classer dans la catégorie de la moyenne hauteur, entièrement construits en structure bois - cages d'escaliers et d'ascenseurs compris - revêtus de façades en bois. Il est également doté d'un dispositif innovant de ventilation naturelle contrôlée qui se manifeste en toiture par la présence de nombreuses cheminées. La géométrie orthogonale de chacun des deux bâtiments du projet accompagne un schéma structurel unique et rigoureux. Mais un schéma qui invite, en même temps, les habitants à choisir les implantations des fenêtres, les types d'occultation et de protection solaires qu'ils souhaitent pour leur logement, comme la géométrie de leur balcon : chaque façade exprime, ainsi, la richesse et la diversité de la communauté de ses habitants.

Paris veut jouer la course en tête

A contrario, le projet "Wood Up", sur le site Paris Semapa-B1A3, présenté par le jeune promoteur montreuillois REI, au côté de La Compagnie de Phalsbourg, et de LAN Architecture, simple et unique lauréat d'un jury local, se voit quasiment assuré de pouvoir ériger les 17 niveaux des près de 50 mètres de sa structure de verre et de bois, sur les bords de la Seine. Il propose 105 logements et un espace partagé remarquable au 8^{ème} étage, au cœur du nouveau quartier Paris Rive Gauche, dans le secteur Massena-Bruneseau, dans le 13^{ème} arrondissement.

Tout oppose ces deux projets archétypaux, à commencer par leurs concepteurs-promoteurs.

A Saint-Herblain, le cabinet Gontier-Sathy fait, une nouvelle fois, la démonstration de son exceptionnel savoir-faire qui fait de Pascal

Gontier, architecte DPLG à Versailles, puis post-graduate de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, le bon élève français du bâtiment bioclimatique. Premier à avoir décroché un label PassivHaus dès 2010 pour un immeuble en bardage béton situé dans le premier éco-quartier de Paris, Fréquel-Fontarabie, vitrine verte de la Capitale ; il en est venu, depuis, à prescrire le bois à ses clients maîtres d'ouvrage, après s'être imposé à lui-même d'afficher à la fois l'énergie grise consommée par la réalisation du bâtiment, mais également l'énergie qui sera consommée par le même bâtiment pendant 50 ans. Ainsi en est-il de la nouvelle université de Nanterre et de sa climatisation naturelle.

Une alliance inédite avec les PME du bois

Pour "Wood Up", Paul Jarquin, fondateur de REI, nouvel entrant dans la cour des promoteurs parisiens, a fait appel à Philippe Journo, président de la Compagnie de Phalsbourg, dont le projet "Mille Arbres" à la porte Maillot, lauréat de Réinventer Paris, est emblématique de la capitale de demain. Si vous y ajoutez le cabinet d'architecture LAN, très bien vu de la municipalité, ce qui n'est pas péjoratif, il ne fallait pas attendre de cette équipe autre chose qu'un projet qui, tout en respectant strictement le cahier des charges, ne sorte pas du cadre. Tous les candidats de la "short list" ont pu entendre l'ultime recommandation de la Ville : "on ne veut pas un bâtiment qui fasse le malin". Ce qu'ils ont tous traduit par une continuité de style avec l'environnement et une structure en bois cachée par la façade. Tous, sauf Paul Jarquin et sa structure "encapsulée" dans une paroi de verre translucide, qui donne à voir une conception tout bois. Gagné !

Enfin, ces deux lauréats partagent avec la plupart des autres projets bois sélectionnés par ADIVBois, la préoccupation de la traçabilité des bois, de la forêt jusqu'au bâtiment. Notons à cet égard, la présence dans les différentes équipes, inédite et nominative d'entreprises, souvent PME/PMI de la première transformation (sciage et premier usinage de solutions

"Wood Up", à Paris (13^{ème})



Opalia, à Angers (49)

constructives), ainsi que des constructeurs bois de dimension régionale. ADIVBois soi-même, dans le Vademecum de la construction bois coproduit avec ses partenaires (consultable en ligne sur son site), mentionne une présence "d'au moins 50 % de bois local". Cette disposition a priori prohibée par le code des marchés publics a été reformulée par plusieurs concours locaux qui rappellent "la particulière attention portée à la garantie d'origine des matériaux". Pour se gagner la faveur du juge administratif autant que pour préserver l'environnement... et l'emploi local.

Du bois "local" pour les deux plus hautes tours

Et c'est ainsi qu'à Bordeaux, "Hyperion" et "Sylva", promises pour être, dès 2019, les deux plus hautes tours en bois en France (hors concours Adivbois) emboîtent le pas de la modernité et de l'économie circulaire, tout à la fois. Elles réunissent pour cela des équipes aux talents confirmés : Jean-Paul Vignier – Woodeum – Eiffage pour Hyperion (on notera à nouveau le rôle de précurseur de Woodeum, déjà initiateur du bois massif CLT en France) et Art & Build – Studio Bellecour – Kaufman & Broad pour Sylva. Ces deux tours pourraient en effet être construites avec du bois poussé et transformé en Nouvelle Aquitaine. Alain Juppé, dont l'autorité n'est pas pour rien dans cette relocalisation des intérêts de la filière forêt-bois, renoue avec son enfance landaise. Avec les accents d'un Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche. Sa bonne ville a gagné la course pour accueillir les plus beaux immeubles démonstrateurs de l'art de bâtir en bois. Pour le moment. Un avantage aussitôt transformé par l'ancien Premier ministre en une surprenante "Alliance de Bordeaux en faveur de la construction bois", signée le 14 septembre par l'ambassadeur canadien auprès de l'Union Européenne et par plusieurs organismes professionnels brésiliens, finlandais, japonais, suisse ; l'ancien ministre des Affaires Etrangères – qu'il a également été – rêve tout haut d'une Alliance "internationale" de Bordeaux. Il s'agit pour lui, ni plus ni moins, de "réduire l'empreinte des constructions, stocker du carbone et développer un écosystème vertueux basés sur

des circuits courts et traçables entre lieux de récolte du bois, de transformation écoresponsable et d'utilisation innovante, notamment pour des constructions de grande hauteur en milieu urbain" : ni plus ni moins sa réponse personnelle aux défis environnementaux mis en lumière lors de la COP21... à Paris.

La Capitale, qui regardait de loin (de haut ?) cette course entre métropoles de province, a été piquée au vif. La présence de nombreux et innovants projets bois dans les résultats de l'appel à projets "Réinventer Paris" était censée lui avoir donné une longueur d'avance. Mais depuis l'Appel de Bordeaux, les communiqués de presse de la Mairie de Paris sur le sujet se succèdent. Wood Up de REI Habitat (ci-dessus) sera-t-elle classée parmi "les plus grandes tours en bois du monde" ? Sûrement... Pendant quelques temps. En attendant, les fonctionnaires territoriaux de la Direction du patrimoine et de l'architecture de la Ville de Paris prennent possession des bureaux d'"Opalia" (notre encadré), présentement le plus haut bâtiment "tertiaire" en bois.

Brice Lefranc

Paris construit Paris

Six mille mètres carrés sur huit niveaux, une structure mixte bois/métal/béton où le bois représente 80 % des matériaux utilisés : "Opalia-Bédier-Est" abrite désormais, porte d'Ivry, en lisière du périphérique, l'ensemble des services de la Direction du patrimoine et de l'architecture (DPA). Une direction désormais rassemblée et qui entretient les 5 millions de mètres carrés de bâtiments de la Ville de Paris. La DPA est également en charge des cent projets d'équipements publics sur la mandature 2014-2020, "en privilégiant systématiquement le biosourcé, le réemploi et, bien sûr, le bois". Ainsi s'est exprimé, le jour de l'emménagement, Jacques Baudrier, conseiller délégué "architecture et grands projets de renouvellement urbain" auprès de Jean-Louis Missika, l'adjoint d'Anne Hidalgo chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité. Ce qui donne tout son poids à la feuille de route que cet adjoint très politique a dessiné devant les équipes de la DPA : "à terme, il pourrait être intéressant d'instaurer un bonus/malus dans la construction en fonction du bilan carbone pour encourager la construction en bois (...) Il faut faire beaucoup plus d'immeubles tertiaires en bois comme "Opalia" (...) C'est comme la voiture électrique ou hybride, il ne faut pas que ce soit une exception, il faut que ça devienne la règle". Décidément, le bois inspire les politiques...

BL